



DÉCLARATION D'IMPÔTS DES PARTICULIERS

Questionnaire à remplir pour l'année civile terminée le **31 décembre 2023**

SECTION 1 - Information générale

****Veuillez remplir cette section si des changements sont survenus ou si vous êtes un nouveau client.**

Sinon, passer à la section 2 – Documents à nous remettre**

Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>
Numéro d'assurance sociale	<input type="text"/>
Numéro de téléphone	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text"/>

Votre adresse est-elle différente de celle inscrite à votre dernière déclaration ? Oui Non

Adresse :

Numéro civique	<input type="text"/>
Appartement	<input type="text"/>
Rue	<input type="text"/>
Ville	<input type="text"/>
Province	<input type="text"/>
Code postal	<input type="text"/>

Situation familiale

Célibataire	<input type="checkbox"/>
Conjoint de fait	<input type="checkbox"/>
Marié	<input type="checkbox"/>

Vécu seul ?

Seul	<input type="checkbox"/>
Seul avec enfant(s) mineur	<input type="checkbox"/>
Seul avec enfant(s) majeur aux études post-secondaires	<input type="checkbox"/>

Enfants à charge ?

- Frais de garde (fournir les reçus et le Relevé 24)
- Enfant de 18 ans ou plus ayant gagné du revenu
- Enfant ayant engagé des frais de scolarité (post-secondaire)
- Enfants (16 ans ou moins) ayant été inscrit à une activité physique

REER

- Cotisation au REER
- Remboursement RAP

Assurance-médicament

- Assurance-médicament du Québec (RAMQ)

Ou

- Régime d'assurance privé

Acomptes provisionnels

- Montants versés par acomptes provisionnels

Biens étrangers

- Déterminez-vous des biens étrangers d'un coût de plus de 100 000 \$

Vente de la résidence principale

2023 2024

Disposition de cryptomonnaie

SECTION 2 - Documents à nous remettre (si applicable)

Relevés d'emploi(s)

T4/RL1, T4A/RL1

Relevés placements

T5/RL3, T3/RL6

Relevés de prêts et bourses

T4A/ RL1

Relevés de frais de scolarité (post-secondaire)

Les relevés se trouve habituellement sur le site de l'établissement

Intérêts sur frais de scolarité (post-secondaire)

*Intérêts payés sur un prêt étudiant *

Reçus pour frais de garde

Relevé 24

Locataire

Relevé 31

Frais médicaux

Frais non remboursés ou non couvert par votre régime

* si vous avez des frais non remboursés, veuillez nous fournir les factures de ces frais*

Dépenses pour bureau à domicile (si applicables)

Si méthode simplifiée (Méthode à taux fixe temporaire)

Nombre de jours (maximum : 250 jours)

Si méthode détaillée

T2200S ou T2200 & TP-59.S ou TP-64.3 de l'employeur

Fichier de suivi (https://rochefortlemaire.com/?page_id=126)

Rapport d'impôt 2022

* s'il s'agit de la première déclaration avec nous*

Travailleur autonome

Sommaire de l'année standard RL CPA (https://rochefortlemaire.com/?page_id=126)

Propriétaire d'immeuble

Sommaire de l'année standard RL CPA pour chacun des immeubles

(https://rochefortlemaire.com/?page_id=126)